

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 12/10/2018

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'Un(e) Consultant(e) International(e) pour l'élaboration du plan de développement stratégique de l'Observatoire des Services Publics (OSEP)

Numéro du projet : Programme National d'Appui aux Reformes Institutionnel et à la Modernisation de l'Etat (PRIME).

Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours ouvrés

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **14 Novembre 2018 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au consultant de nous faire **une offre forfaitaire** pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleur(e)s candidat(e)s les mieux disant seront retenu(e)s sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience avérée dans l'accompagnement ou l'animation d'un Observatoire ou de mécanismes similaires	15					
1.3	avoir déjà conduit des missions de diagnostic et/ou de développement institutionnel	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					



Union – Discipline – Travail



*Au service
des peuples
et des nations*

**ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE
L'OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS (OSEP)
TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E)**



I. Contexte

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, le Gouvernement ivoirien a entrepris depuis 2011, plusieurs réformes tendant à améliorer la qualité des services fournis par l'Administration publique. Le pays, en lien avec son projet d'émergence, ambitionne de bâtir une administration moderne, modèle, transparente, au service du citoyen et du développement du secteur privé.

Au nombre des réformes en cours, figurent l'institution d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), l'instauration de postes de Directeurs des Ressources Humaines dans les Ministères, la réforme de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), la mise en place du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE), la dématérialisation des procédures administratives et la cartographie des services publics.

Sur le plan institutionnel, de nouvelles entités ont vu le jour. Il est ainsi de la Commission Nationale de Modernisation de l'Administration (CNMA) et de l'Observatoire des Services Publics (OSEP).

Organe tripartite composé de représentants de l'Administration Publique, des Organisations professionnelles du secteur privé et de la Société Civile, l'OSEP a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité du service public. Spécifiquement, l'OSEP est chargé de :

- Recueillir les critiques et suggestions des usagers de l'administration publique et les analyser afin d'amener les unités administratives concernées ou incriminées à améliorer la qualité de leurs prestations ;
- Vérifier et analyser les faits et les dysfonctionnements portés à sa connaissance ou relevés par lui-même en vue de faire des propositions au Ministre chargé de la Modernisation de l'Administration et au Ministre technique concerné pour décisions correctives ;
- Proposer des mesures appropriées en matière de moralisation de l'administration et de lutte contre la corruption dans les Administrations de l'Etat ;
- Veiller à la bonne application des mesures et des décisions prises à la suite de ses observations ;
- Mesurer, de manière régulière, la satisfaction des usagers du service public ;
- Favoriser et veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à la simplification des procédures et à la moralisation des agents de l'administration publique ; et
- Veiller à l'accès équitable des usagers au service public.

Le 1^{er} mars 2018, le Premier Ministre a procédé au lancement de la phase pilote de l'OSEP. Les organes de l'Observatoire ont été officiellement installées à cette occasion et le centre d'appel de l'Organe ouvert au public.

Six (6) mois après ce lancement, compte tenu de la mission importante confiée à l'Observatoire des Services Publics, une évaluation de cette phase pilote est envisagée en vue de l'élaboration d'un plan de développement stratégique de la structure.

Dans cette perspective, le Gouvernement a sollicité l'appui du PNUD pour le recrutement d'un(e) Consultant(e) international(e) à travers le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME).

Les présents termes de référence fixent le contenu et les modalités de la mission.

II. Objet de la Mission

L'objectif général de la Mission est de procéder à une évaluation de la phase pilote de fonctionnement de l'OSEP et de proposer un plan de développement stratégique de l'Organe.

De manière spécifique, la Mission devra :

- Procéder à un diagnostic institutionnel de l'OSEP et formuler des appréciations sur le champ de compétences, les outils d'actions, l'organisation et le fonctionnement de l'Organe ;
- Proposer un plan de développement faire de l'OSEP, un Observatoire stratégique couvrant l'ensemble du champ de l'action publique.

III. Champs des travaux

Les prestations attendues du/ de la Consultant(e) sont :

- Le diagnostic institutionnel de l'OSEP incluant une analyse de ses forces, faiblesses et potentialités.
- L'évaluation du bilan de la phase pilote de l'OSEP,
- La proposition d'un plan de développement de l'OSEP incluant les aspects relatifs à sa consolidation institutionnelle, aux outils et instruments d'intervention, aux actions à court et moyen terme à engager, à la mobilisation des partenariats et des ressources, à la communication et à la visibilité du dispositif.

Le/La Consultant (e) devra dans le cadre de ses analyses intégrer la dimension genre aussi bien au niveau du diagnostic institutionnel que dans la formulation du plan de développement stratégique.

IV. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de la Mission sont les suivants :

- Le diagnostic institutionnel de l'OSEP est réalisé ;
- Le bilan de la phase pilote est disponible ;
- Un plan de développement est disponible.

V. Méthodologie et conduite de la Mission

Le/la Consultant(e) travaillera de manière parfaitement coordonnée avec le Cabinet du Premier Ministre, le Cabinet du Ministre de la Modernisation de l'Administration, l'OSEP, le PNUD et le PRIME.

La méthodologie comprendra :

- Une séance de briefing avec le Cabinet du Premier Ministre et celui du Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public,
- Une analyse de la documentation de référence et de tout autre document jugé utile,
- Des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes,
- Des rencontres avec les partenaires techniques et financiers,
- Une séance de débriefing avec les mêmes structures à la fin de la mission,
- L'animation d'un atelier de partage des livrables de la mission.

Le/la Consultant(e) présentera, dans son offre, sa méthodologie et son planning pour l'exécution de la mission.

VI. Produits de la consultation (prestations)

Au cours du processus et au terme de la formulation du document programme, l'équipe de Consultants mettra à disposition :

- Un plan de travail au démarrage de la Mission ;
- Un rapport provisoire ;
- Un rapport final au terme de la Mission.

VII. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 30 jours ouvrés.

VIII. Modalités de paiement des honoraires du/de la consultant(e)

LIVRABLES	DÉLAIS	MONTANT
Plan de travail validé et certifié	2 jours après le démarrage de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 25 jours de travail	50%
Rapport final	Après 30 jours de travail	30%

IX. Rémunération

Le/la consultant(e) retenu(e) sera rémunéré(e) sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

X. Qualifications et compétences

Ce travail sera conduit par un(e) Consultant(e) international(e) avec le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4/5 en droit, économie, gestion publique, gestion de projets, sciences politiques, administration publique, ou toute autre discipline pertinente avec l'objet de la mission.
- Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle et d'une bonne connaissance de l'administration publique.
- Expérience avérée dans l'accompagnement ou l'animation d'un Observatoire ou de mécanismes similaires.
- Avoir déjà conduit des missions de diagnostic et/ou de développement institutionnel
- Avoir une bonne capacité de synthèse et une parfaite maîtrise de la langue française.

Le/la Consultant(e) devra en outre avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique, économique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire en particulier.

XI. Conditions générales de soumission :

Toute personne intéressée par la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des spécialités citées au point X (consultant(e) international(e) ou Consultant(e) national(e)).

XII. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience avérée dans l'accompagnement ou l'animation d'un Observatoire ou de mécanismes similaires	15					
1.3	Avoir déjà conduit des missions de diagnostic et/ou de développement institutionnel	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant(e)				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

XIII. Critères de sélection

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleur(e)s candidat(e)s les mieux disant seront retenu(e)s sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.